

# COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS



Maladie de Lyme chronique : le CNGE  
conseille de ne pas tenir compte de la  
« recommandation » de la HAS

Montreuil, le 10/07/2018

Le Collège national des généralistes enseignants Collège académique (CNGE CA) a saisi son conseil scientifique pour évaluer la « recommandation » de la Haute Autorité de santé (HAS) sur le « Syndrome persistant polymorphe après possible piqûre de tique (SPPT) ».

Dans une première approche, et dans l'attente de l'avis argumenté sur le fond de son conseil scientifique, le CNGE conseille à tous les médecins de ne pas suivre cette « recommandation » puisqu'en l'état actuel de la science, elle ne s'appuie aucunement sur des données scientifiques valides.

Le CNGE est en désaccord sur le fond avec les méthodes d'élaboration des recommandations en soins premiers et en médecine générale de la HAS.

La HAS persiste à élaborer des recommandations pour les généralistes sans leur en confier la responsabilité ni même consulter les universitaires et scientifiques de la discipline. Elle recrute des experts médecins généralistes à titre individuel sans lien structurel avec les universitaires de la discipline, et quand l'un d'entre eux est désigné par le Collège de la médecine générale, il est isolé et son avis n'est même pas pris en compte.

Cette « recommandation » illustre dans les faits les dérives auxquelles aboutit cette méthode. Ses conclusions incitent à penser que les opinions des groupes de pression poursuivant des intérêts particuliers ont été prises en compte aux dépens des données de la science et de l'approche centrée patient. Elles sont susceptibles d'induire les professionnels en erreur.

Cette démarche de la HAS est en contradiction avec ses missions, recommander des bonnes pratiques et améliorer la qualité des soins.

La définition du SPPT s'inscrit dans l'histoire du refus d'accepter que des troubles somatoformes puissent ne pas faire l'objet d'un diagnostic étiologique précis. Hier syndrome de fatigue chronique ou fibromyalgie, aujourd'hui SPPT possiblement sans aucune preuve de piqûre de tique, ce refus crée la confusion, complique le travail des professionnels et aggrave le sort des patients.

Il peut également entraîner une escalade d'examen complémentaires, exposer les patients à une iatrogénie importante et ne rien résoudre de leurs problèmes.

Les universitaires de médecine générale continuent à travailler pour que l'approche centrée patient et l'utilisation pertinente des données de la science, permettant l'écoute active et compréhensive, l'empathie et la bienveillance, et l'utilisation raisonnée et prudente de la technique et de la thérapeutique, empêchent les dérives telles que celle inopportunistement promue aujourd'hui par cette « recommandation ».

**Contact presse Président du CNGE : Pr Vincent Renard**

**Collège National des Généralistes Enseignants**

3 rue Parmentier  
93100 Montreuil  
Courriel : [cngc@cngc.fr](mailto:cnge@cnge.fr)